



AMAPP LES PANIERS BIO DU GÂTINAIS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 SEPTEMBRE 2021
À CHÉROY (SALLE DES FÊTES ANDRÉ HENRI)

Adhérents présents : Stéphane Benard, Eliane Brun, Elisabeth Charon, Agnès Dutrévis, Mhairi Forbes, Eric Gradaive, Isabelle Ksyk, Philippe Ksyk, Martine Lhermitte, Denise Loiseau, Jérôme Pétin, Mireille Robin.

Adhérents représentés : Marie-Jo Charon, Flora Crestani, Anne Durand, Yvette Garnier, Emilie Girault, Jean-Pierre Goupillon, Anne Jacques, Kristell Lancelot, Enguerran Le Gueut, Amélie Lebel, Denise Loison, Sylvia Lotieff, Serge Petit, Dominique Réty, Franck Robin, Sylvie Tironneau, Pascaline Troubadour.

Le quorum étant atteint, le président Jérôme Pétin ouvre la séance à 14h45.

A - Bilan moral

Le président expose son bilan.

Notre assemblée générale se déroule cette année bien plus tard que d'accoutumée en raison de la crise sanitaire qui a touché notre pays et ses habitants.

Le président remercie l'attitude des Amappiens et des producteurs pour la gestion et le respect des mesures liées à l'épidémie de Covid.

Particulièrement les producteurs pour leur adaptabilité, Éric pour la mise en sac de ses produits ainsi que Mme et M. Chicane pour le remplacement des conditionnements 'oeufs'.

Une adhérente évoque la rapidité de mise en place des mesures.

Le Président souligne que la priorité de notre Amapp était de permettre la poursuite des distributions, d'autant que nous avons la chance qu'elles se tiennent dans un lieu privé, la plupart des Amap ayant dû changer de lieux car les distributions se font dans des locaux municipaux.

L'Assemblée espère que cette situation exceptionnelle a profité aux circuits courts, cela ayant changé beaucoup de modes de consommations.

L'Amapp a reçu beaucoup de nouvelles demandes, qui ont dû être refusées, la priorité devant rester aux Adhérents au moment du début du confinement.

Tous les événements ont été annulés : les 2 portes ouvertes, la participation à la randonnée RCGB ainsi que le marché de Noël.

Le nombre d'adhérents a légèrement baissé cet année (53), en raison de déménagements et de contrats non-renouvelés.

Fort heureusement, et afin de basculer vers un peu plus d'optimisme, le panier social a été maintenu pour toute l'année 2020 et l'Amapp renforce son action de communication avec la création d'un compte Facebook, un référencement Google Business et la distribution de tracts car encore trop de Caroisziens méconnaissent l'existence de notre association.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

B - Rapport financier

Élisabeth Charon, trésorière présente le budget de l'année écoulée.

Il est souligné les dépenses faibles du fait de l'annulation des diverses manifestations. Par ailleurs, il est constaté que les frais bancaires sont particulièrement élevés. A noter que les emballages des œufs seront remboursés sur 2021 et Éric Gradaive a refusé le remboursement des sacs utilisés (et ré-utilisés) durant toutes les périodes de confinements.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

C - Rapports des producteurs et tuteurs

1/ Légumes (Éric Gradaive)

Durant cette année, Eric a été débordé, il y a eu énormément de demandes. Sa priorité a été d'approvisionner les amap. Cependant, depuis, les demandes ont fortement diminué avec la reprise quasi normale des activités. Les confinements ont mis en évidence les circuits courts dans l'alimentaire, mais il y a eu peu de démarches durables, cela impliquant des contraintes pour beaucoup. Cependant, Eric constate que cela a permis de gagner quelques années en développement communication, même si la demande revient équivalente à 2019.

En août 2020, la grêle a détruit les serres (en verre). Il a donc fallu se réorganiser. Ces serres étant de « taille humaine », l'assurance a pu prendre en charge le remplacement du verre, Eric et un ouvrier ont réparé ce qui a permis d'obtenir une compétence supplémentaire. A présent, les réparations se font plus rapidement.

Eric a à présent 2 salariés, pour 1,5 Ha de légumes et environ 300 arbres.

2/ Cidre et jus de pommes (Jérôme Pétin)

Charlène Gillet nous rapporte que 2020 a été une année étrange mais bonne : récoltes fructueuses, les confinements ont poussé les gens à consommer autrement et à privilégier des circuits différents comme les amap, la Ruche Qui Dit Oui, ou même les magasins bio.

La production n'a donc pas connu de perte.

3/ Œufs (Agnès pour Anne Jacques)

Le nombre de paniers « œufs » a fortement diminué. Nous n'avons malheureusement pas pu l'expliquer.

Anne ne pourra plus assurer les distributions et le suivi des contrats, Stéphane se propose de récupérer les œufs le jeudi soir.

Il est par ailleurs demandé à ce que M. ou Mme Chicane soit présent 1 fois par mois lors de la distribution, comme précisé sur le contrat.

4/ Pains (Isabelle Ksyk)

Depuis le 2^{ème} semestre 2020, le nombre de contrats pains chute. Les confinements ont fait que beaucoup se sont mis à fabriquer leur pain, le fait d'aller chercher le pain à la boulangerie a freiné également la souscription de contrats.

Pour le prochain contrat du 1^{er} semestre 2022, un sondage sera réalisé afin de revoir éventuellement la gamme : en effet, seuls les pains aux céréales et de petit épeautre sont demandés.

En cours de ce 2^{ème} semestre 2021, il y a eu un changement de propriétaire.

Remplaçant Pascal Boucher, Frédéric Micheletti se présente.

Ayant travaillé pendant 20 ans avec le même patron, à Melun, il a profité de la vente de la boutique pour venir s'installer à son compte à Chéroy.

Il lui est cependant rappelé que, ne pouvant obtenir la certification Bio compte tenu de la complexité à mettre en place une fabrication, contractuellement le boulanger doit utiliser la farine produite par le GAEC THIBAULT.

Agnès transmettra à Frédéric le contrat type et les coordonnées du GAEC THIBAULT.

L'Assemblée lui souhaite la bienvenue.

5/ Farines, pâtes, légumineuses, céréales et pommes de terre (Agnès Dutrévis)

Par rapport à 2019 :

Une forte augmentation globale des produits, notamment en farine liée aux besoins de cuisiner (pain et pâtisseries) durant les confinements.

CA près 2000€ / 24 adhérents.

Comme annoncé début 2020, il y a effectivement eu rupture de stock dans les pommes de terre, ce qui n'est pas le cas en 2021 où la récolte est à ce jour bonne.

A noter un nouveau produit en 2020 : des graines de petit épeautre.

Marc a eu énormément de travail suite à la forte demande en particulier de farines. Il est toujours heureux de venir et remercie l'Amapp-Les paniers bio du Gâtinais pour l'organisation (commandes claires, transmises dans les temps -ne s'arrête pas aux retards occasionnels-, planifications, contacts) et nous cite souvent en exemple auprès des autres Amap.

2021 étant bien entamée, il est à souligner qu'il y a eu une augmentation tarifaire sur les lentilles et qu'un nouveau produit est proposé : des pâtes de petit épeautre.

6/ Volailles (Elisabeth pour Marie-Jo Charon)

Globalement, tout se passe bien.

Les adhérents qui commandent de la volaille sont très satisfaits de la qualité des produits et notre productrice Christelle aussi.

Depuis quelques mois déjà, c'est Thibaut (salarié de la ferme depuis 2 ou 3 ans) et Élise (fille de Christelle) qui sont mes interlocuteurs.

Christelle a le projet de scinder son activité en deux et ce sont Thibaut et Élise qui reprendront la partie élevage et vente des volailles.

Il est cependant soulevé que le nombre d'adhérents qui commande n'augmente pas, et parfois c'est très juste pour qu'il soit rentable pour notre producteur de venir livrer.

Marie-Jo espère que le nouveau contrat viande ne fera pas de tort aux volailles.

7/ Fromage de chèvre (Elisabeth Charon)

Laurence Nory est très contente, elle fournit une dizaine d'amap, mais a arrêté les marchés.

En plus, elle fournit également le restaurant de Marc Meneau, L'Espérance, près de Vézelay.

En moyenne, une vingtaine d'adhérents ont souscrit un contrat.

8/ Miel (Philippe Ksyk)

Guillaume Jouan est content de venir.

Il réalise également des nichoirs, bougies...

Malheureusement l'année passée il a perdu beaucoup d'essaims, de fait, la production a baissé.

9/ Tisanes (Martine pour Émilie Girault)

Sylvie habitant Toucy ne vient que 2 voir 3 fois dans l'année en fonction de la demande.

La distance y étant pour beaucoup, Émilie la sollicitait pour lui proposer de venir.

En 2020, elle était venue 2 fois : en début d'été et en décembre.

En 2021, elle était présente en avril, à voir s'il y aurait de la demande pour transmettre le catalogue maintenant ou attendre l'hiver pour les fêtes de fin d'année.

Par ailleurs, l'Assemblée est informée qu'Émilie ne pourra plus assurer le tutorat compte tenu de son déménagement.

Selon le travail que cela peut demander, Martine Lhermitte se propose de reprendre ce tutorat.

10/ Bière (Isabelle Ksyk)

Odile est venue 1 fois en 2020 et a dû malheureusement annuler sa venue en 2021 suite à un souci de santé.

Afin de rentabiliser son déplacement, Odile sera contactée afin de connaître le montant minimum de commande.

11/ Colis de viandes bovine et porcine

Après consultation du site internet et à la lecture de leur courriel faisant apparaître plus une situation de revendeur que de producteur, il a été décidé de ne pas donner suite à la proposition de colis de viande bovine.

Concernant un futur contrat de colis de viande porcine, Martine Lhermitte présente le producteur pressenti, Denis Meyer, bien connu d'Éric Gradaive.

La présentation est bonne, il fournit d'autres amap, les contacts engagés sont bons. Il est possible de souscrire un contrat, sans obligation d'achat pour chaque venue. Il y aurait une livraison par mois.

Le producteur viendra présenter sa production le vendredi 1^{er} octobre.

12/ Vins

Philippe se déplaçant, propose de regrouper les achats chez un producteur de vins bio pour les Amappiens qui le souhaitent.

L'initiative est acceptée par l'Assemblée.

D - Cotisation 2022

Le montant de l'adhésion 2022 proposé est de 12 € incluant 4 € qui permettent d'acheter des actions à Terre de Liens.

Sur une question de ce qu'est Terre de Liens, Isabelle Ksyk explique que c'est une association nationale foncière qui agit localement en achetant des terrains afin de les louer à des agriculteurs pour dynamiser la culture biologique.

La question de poursuivre l'achat d'actions, Éric Gradaive confirme qu'il n'y a en principe aucune contrainte.

En attendant que le Président éclaircisse la situation de notre Amapp vis-à-vis de Terre de Liens, il est décidé de poursuivre l'achat d'actions Terre de Liens pour 2022.

Le montant de la cotisation pour 2022 à 12 € (dont 4 € reversés à Terre de Liens) est adopté à l'unanimité

E - Panier solidaire

Compte tenu du fait que la situation de la bénéficiaire ne s'est pas améliorée, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée de prolonger le panier à cette même personne.

L'assemblée approuve la poursuite du panier solidaire à la même personne,

E - Renouvellement du Conseil d'Administration

L'Assemblée est informée des départs d'Anne Jacques et de Sylvia Lotieff.

Le Président demande à l'Assemblée s'il y a des candidat-e-s.

Éliane Brun, Mhairi Forbes ainsi que Philippe Ksyk se présentent.

Les candidatures de Éliane Brun, Mhairi Forbes et Philippe Ksyk au Conseil d'Administration sont acceptées à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration est donc composé de : Stéphane Benard, Éliane Brun, Élisabeth Charon, Agnès Dutrévis, Mhairi Forbes, Isabelle Ksyk, Philippe Ksyk, Martine Lhermitte, Jérôme Pétin et Mireille Robin.

La 1^{ère} réunion de ce nouveau Conseil d'Administration est fixée au vendredi 22 octobre 2021 après la distribution.

F/ Questions diverses

Paniers de légumes non retirés

Assez souvent, il reste des paniers non retirés. La famille Ksyk ne peut pas toujours les consommer, certains produits se perdant également.

Un rappel sera fait aux adhérents que sans prévenance avant la fin de la distribution, les paniers non retirés seront redistribués aux Amappiens bénévoles de la distribution.

Les distributions sont faites dans un endroit privé permettent cette souplesse, les autres amap ne pouvant se le permettre.

Il convient donc de respecter également les créneaux (le vendredi jusque 21h et le samedi de 9h30 à 12h).

Le contrat légumes sera désormais appliqué à la lettre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

-ooOoo-